`

Conakry le 20/09/2022

Objet :

Monsieur,

Nous revenons vers vous concernant les travaux d’amenagement de votre siege à kaloum.

Le contrat liant MT-Solutions à Coris Bank, signé le 02 avril 2021, stipule une retenue de garantie.

Effectivement, larticle 6 du dit contrat, defini les termes de la retenue de garantie s’elevant à 10% du montant global du marché sur une durée de 12 mois suivant la signature de la réception .

La réception provisoire des travaux ayant été prononcée le 18 octobre 2021, nous revenons vers vous afin que la retenue nous soit reversée aux termes des 12 mois de garantie.

Le montant de la retenue s’élève à 984.537.768 GNF ( neuf cent quatre vingt quatre millions cinq cent trente sept mille sept cent soixante huit francs guinéens) TTC.

Dans l’attente d’une suite favorable, veuillez agréer Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

ANDRE Cédric.